

**S'agissant du compte administratif 2008** à l'examen duquel je vous propose de nous consacrer sans plus attendre, et avant de passer la parole à Pilar Baudin pour une présentation détaillée, je tiens à vous esquisser quatre réflexions à partir desquelles chacun pourra se positionner et développer son argumentation.

La première, c'est un état d'esprit général. Vous vous en souvenez sans doute, il y a environ un an, la majorité municipale fraîchement élue s'était abstenue sur le compte administratif 2007. Et pour cause, ce bilan ne lui appartenait pas.

S'agissant du CA 2008, les choses sont un peu différentes. Certes les quatre premiers mois de l'année ont été de la responsabilité de la précédente équipe et ont largement conditionné le reste de l'exercice. La nouvelle équipe municipale n'a qu'amendé à la marge de grands équilibres dictés par l'urgence et les coûts partis. Mais l'exécution du budget, elle, nous appartient.

A ce titre, et ce sera ma deuxième remarque, vous observerez que nous avons honoré et assumé les engagements de la collectivité en amplifiant un très fort niveau de réalisations. Que ceux qui prétendent que la première année de la nouvelle mandature aurait été une année blanche, où nous n'aurions rien fait, où nous aurions eu les deux pieds sur le frein... que ceux-ci observent bien les chiffres et notamment les dépenses d'équipement dont le réalisé est supérieur à 2007, année pré-électorale où il est classique pour les équipes en place de s'employer à faire toujours plus.

Ressort ensuite en filigrane de ce compte administratif la situation de tension financière dont nous avons hérité, liée aux choix du passé et à la conjoncture de crise qui en a démultiplié progressivement les effets.

En matière de dépenses, je ne reviendrai pas sur la légèreté de certaines décisions dont nous avons hérité et qui n'a d'égale que la lourdeur de leurs implications financières. Le poids de l'aménagement du haut de la place de la Brèche (plus de 8 millions d'euros) ou du pôle sport (plus de 9,9 millions d'euros) est tout à fait vertigineux, d'autant que les recettes nouvelles prévues pour en garantir le bon financement n'étaient pas suffisantes.

En matière de recettes, l'on observera les illustrations d'une tendance lourde : le désengagement méthodique et systématique de l'Etat, dénoncé par l'ensemble des collectivités locales, quel que soit le bord politique de leurs dirigeants. Que chacun s'en souvienne au moment où la tentation d'un argument facile sur la gauche et l'impôt se fera jour ! Un Etat qui, ce qui ne gêne rien, en demande toujours plus aux collectivités locales.

Dans notre compte administratif, la diminution de 5,5 % des compensations fiscales de l'Etat en constitue l'illustration.

Enfin, et j'en terminerai par là, je me réjouis de ce que ce compte administratif témoigne de la mise en œuvre effective de l'accord que nous avons pu trouver avec la CAN quelques semaines après l'élection de mars 2008. Comme dans tout accord, chaque partie a fait un pas. J'entends déjà les vieux discours, les vieilles querelles qu'il peut toujours être politiquement utile d'alimenter pour qu'ils ne meurent pas. Je n'ai qu'une chose à répondre. Le véritable coût du contentieux qui existait depuis des années avec la CAN n'est pas à rechercher dans le pendant financier nécessaire à tout consensus politique. Il est à trouver, en revanche, dans le prix de tout ce que nos collectivités n'ont pas pu et su faire pendant des années. Ce retard qu'a pris notre territoire niortais ne se compte ni en millions, ni en dizaines de millions d'euros. La

vraie facture, c'est la fracture territoriale dont essaye aujourd'hui de guérir une aire urbaine encore convalescente.

Enfin, avant de passer la parole à Pilar Baudin, je voudrais apporter, en votre nom, mes remerciements à Bruno Paulmier, Directeur Général des Services, et aux services financiers dirigés par Marie-Hélène Himber dont la disponibilité a été exemplaire ces dernières semaines.

### *Débat*

Comme je l'ai dit précédemment, l'exécution du budget 2008 a été partagée entre l'actuelle équipe municipale et la précédente. C'est la raison pour laquelle M. Baudin et moi-même devons sortir lors du vote.

Je passe la parole à Madame Gravat.

### *Vote*